

COLLECTION LES HESPERIDES

L'Âge du bronze en Méditerranée

Recherches récentes

SOUS LA DIRECTION DE DOMINIQUE GARCIA

Professeur à Aix-Marseille université
Membre de l'Institut Universitaire de France



editions errance

Illustration de couverture

Mise en scène des parures en bronze du dépôt du Bronze final IIIb du Pigier à Guillestre (05) conservé au Musée-Museum départemental de Gap (05). Cliché Christine Durand (Centre Camille-Jullian).

Les auteurs :

Anne Lehoërf, Maître de conférences, responsable du laboratoire de Métallurgie, coordinatrice du projet européen "BOAT 1550 BC", Université de Lille 3, UMR HALMA-IPEL (anne.lehoerff@univ-lille3.fr)

Raphaël Orgeolet, Prag, Aix-Marseille université, Centre Camille-Jullian, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647 13094, Aix-en-Provence Cedex 2 (orgeolet@mmsch.univ-aix.fr)

Maïa Pomadère, Maître de conférences, Université de Picardie - Jules Verne (maia.pomadere@u-picardie.fr)

Julien Zurbach, Maître de conférences, École Normale Supérieure, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris (julien.zurbach@ens.fr)

Claude Albore Livadie, Directeur de recherches, Université d'Aix-en-Provence, CNRS, Centre Camille-Jullian

Thibault Lachenal, Aix-Marseille université, Centre Camille-Jullian, Prag, Aix-Marseille université, Centre Camille-Jullian, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647 13094, Aix-en-Provence Cedex 2 (th.lachenal@gmail.com)

Laurent Bouby, CNRS, Centre de bio-archéologie et d'écologie (CBAE, UMR 5059), 163 rue Auguste Broussonet, 34090 Montpellier (laurent.bouby@univ-montp2.fr)

Alexandre Beylier, Post-doctorant, Université Paul-Valéry/Montpellier III, UMR 5140 "Archéologie des sociétés méditerranéennes", Montpellier-Lattes (alexbeylier@wanadoo.fr)

Kewin Peche-Quilichini, Doctorant, LAMPEA (UMR 6636), Université de Provence/Université di Roma I "La Sapienza" ; 14 Bas d'Alata, 20167 ALATA (korse@voila.fr)

Romuald Mercurin, Service archéologique de la ville de Nice/Centre Camille-Jullian, Prag, Aix-Marseille université, Centre Camille-Jullian, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647 13094, Aix-en-Provence Cedex 2 (r.mercurin@gmail.com)

Sylviane Campolo, Docteur de l'université de Provence (sylviane.campolo@free.fr)

Philippe Boissinot, Maître de conférences, EHESS, CRPPM/TRACES, UMR 5608 du CNRS, Université Toulouse II, Maison de la Recherche, 5 allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex 9 (philippe.boissinot@free.fr)

© Éditions Errance, Paris, 2011
7, rue Jean-du-Bellay 75004 Paris
Tél. : 01 43 26 85 82
Fax : 01 43 29 34 88
ISBN : 978-2-87772-467-8

Pour recevoir gratuitement notre catalogue
et des informations sur les nouveaux titres publiés
par les Éditions Errance concernant l'archéologie,
l'histoire et le patrimoine,
veuillez nous adresser vos coordonnées
ou nous envoyer votre carte de visite.

contact@editions-errance.fr

SOMMAIRE

PRÉFACE DE JEAN GUILAINE.....	5
AVANT-PROPOS DE DOMINIQUE GARCIA	9
L'Âge du bronze est-il une période historique ?	13
ANNE LEHOËRFF	
La nature des premiers États en Crète : réactions à l'historiographie récente	27
RAPHAËL ORGEOLET ET MAÏA POMADÈRE	
Production et consommation de la vaisselle céramique à Milet au Bronze récent III	43
JULIEN ZURBACH	
Nola, une Pompéi du Bronze ancien 1800-1700 environ avant J.-C.	65
CLAUDE ALBORE LIVADIE	
Dynamique des contacts culturels entre le sud-est de la France et l'Italie à l'Âge du bronze	83
THIBAULT LACHENAL	
L'économie agricole à l'Âge du bronze en France méridionale Apports récents de la carpologie.....	101
LAURENT BOUBY	
Les épées de l'Âge du bronze dans le midi de la France	115
ALEXANDRE BEYLIER	
Les dépôts d'objets en bronze dans les Alpes-Maritimes à l'Âge du bronze final : état des lieux et perspectives de recherche.....	131
ROMUALD MERCURIN, EN COLLABORATION AVEC SYLVIANE CAMPOLO	

**Les monuments turriformes de l'Âge du bronze en Corse :
tentative de caractérisation spatiale et chronologique
sur fond d'historiographie..... 155**

KEWIN PECHE-QUILICHINI

**L'ethnicité en mode régressif, de l'Âge du fer à l'Âge du bronze
Quelques problèmes épistémologiques..... 171**

PHILIPPE BOISSINOT

L'Âge du bronze est-il une période historique ?

ANNE LEHOËRFF

La construction des périodes historiques est aussi affaire d'identité disciplinaire : les questionner revient à s'interroger sur les ressorts épistémologiques de son champ de recherches¹. En 2005, K. Kristiansen et T. B. Larsson publiaient dans les *Annales* "L'âge du Bronze, une période historique" (Kristiansen, Larsson 2005). La question ainsi traitée par des auteurs aussi autorisés pouvait sembler à l'évidence résolue, et par l'affirmative de surcroît. Pourquoi, dès lors, faire retour si peu de temps après sur le sujet ? Les lignes qui suivent n'ont pourtant rien de superflu. On le sait, le diable est parfois dans les détails. L'article de 2005 portait d'ailleurs un sous-titre, "Les relations entre Europe, Méditerranée et Proche-Orient". Une précision qui change tout. Le titre était ainsi légitimé, sans interrogation particulière et sans discussion, car il est fait référence à un monde méridional et oriental connu par des sources écrites, marqué par "l'émergence de l'État et d'une civilisation urbaine" (*op. cit.* p. 975) avec lequel l'Europe a été en contact. L'approche de la présente contribution est quelque peu différente puisqu'elle suggère, à travers le mode interrogatif, et en insistant sur le recours à une graphie différente, que la place de l'Âge du bronze dans la famille des "périodes" et "époques" n'est pas évidente, tant du point de vue historiographique qu'épistémologique.

Tout d'abord, si aujourd'hui sans doute, le problème ne se pose plus (du moins en ces termes), l'idée de reconnaissance d'un "Âge du bronze" admis par tous n'a pas toujours été une évidence, en particulier en France au moment où l'archéologie s'est construite. Cette histoire complexe a laissé des traces visibles encore aujourd'hui, plus d'un siècle et demi plus tard, dans les approches scientifiques comme dans l'organisation de la recherche ou de l'enseignement. Ensuite, la question d'une corrélation entre "Âge du bronze" et "période historique" invite à une réflexion d'ordre épistémologique qui concerne l'Âge du bronze mais également, finalement, le lien entre archéologie et histoire.

Il était une fois "l'Âge du bronze"

La terminologie est aujourd'hui utilisée largement par les archéologues de toute l'Europe sans questionnement particulier. Les débats portent plus sur les subdivisions typo-chronologiques au sein d'une appellation générale que sur le bien-fondé, ou pas, de celle-ci. En France, une association milite même pour sa promotion, l'APRAB (Association pour la Promotion de la Recherche sur l'Âge du Bronze), tandis que le *Bronze Age Studies Group* se réunit annuellement depuis de

1. Cette réflexion s'inscrit dans les débats du séminaire "Recherches récentes sur l'âge du Bronze" (avec cette orthographe). Je remercie vivement Dominique Garcia de m'avoir donné la parole sur ce sujet et d'avoir ainsi eu l'occasion d'échanger avec les collègues et les étudiants présents au séminaire.

nombreuses années. Pourtant, sorti de tout contexte spécialisé, le terme ne s'impose pas comme une évidence aux yeux de tous et son histoire complexe mérite qu'on s'y attarde.

En 1936, Marcel Baudouin (Baudouin 1936) publie dans le *Bulletin de la société préhistorique française* une notice d'une page sur "L'inventeur de l'Âge du bronze". À le lire, c'est au "poète grec Hésiode, qui vivait environ 800 avant J.-C." que l'on doit le premier emploi du terme. La notice est très courte, assez peu parlante en fait, et quelque peu déconnectée de l'archéologie, même s'il est effectivement question du matériau "bronze" qui entre dans un cadre chronologique au sein duquel il est fait mention d'autres métaux qui tiennent une place, "l'airain" et le "fer noir". L'objectif de l'auteur semble ici essentiellement de montrer l'antériorité d'Hésiode pour l'usage de ce terme sur Lucrèce, que l'on a coutume de reconnaître comme le plus ancien auteur à employer cette terminologie. Chez le poète et philosophe latin (-98 ? -54 ?), dans *De Rerum natura* (De la nature des choses) – un long poème qui décrit le monde –, l'Âge du bronze est évoqué au livre V mais sous l'angle poétique et philosophique, absolument pas sous un quelconque angle archéologique. Pourtant, l'emploi de cette terminologie ouvre deux pistes de réflexion : d'une part, une identification du matériau "bronze" comme signifiant, d'autre part le lien entre une chronologie et un matériau donné.

Si les auteurs antiques lui donnèrent un sens philosophique, les érudits de l'époque moderne, précurseurs d'une archéologie naissante au milieu du collectionnisme, poursuivirent les débats (Schnapp 1993). À compter du XVII^e siècle, les hommes de sciences et de lettres classèrent les objets, les animaux, les plantes d'Europe et de continents longtemps inconnus des Européens afin de leur donner un sens, une place dans l'ordre du monde. Les propositions furent audacieuses deux siècles durant, parfois trop pour une époque structurée par le cadre chrétien de la Bible et la chronologie qui y était admise, – 4 000 environ avant la naissance du Christ pour le Déluge, et la création du monde.

En 1723, Antoine de Jussieu (1686-1758), botaniste et médecin français, publie "De l'origine et des usages de la Pierre de Foudre" dans *Histoire et Mémoire de l'Académie Royale des Sciences* (Jussieu 1723). Il y souligne l'analogie entre les armes des Peaux-rouges d'Amérique du Nord et les objets en pierre trouvés en France et que l'on pense anciens, ce qui permet à Jussieu d'affirmer la présence de "sauvages" anciennement en France². Il n'est pas (encore) question d'"Âge du bronze" mais de périodes hautes liées à la présence de matériaux et de productions d'objets particuliers.

En 1734, Nicolas Mahudel (1673-1747), jésuite, puis trappiste, médecin à Montpellier, à Lyon puis à Paris, présente à son tour à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres un exposé en séance publique. L'érudit, passionné par les vestiges les plus anciens, distingue cette fois trois périodes : l'âge de la pierre, l'âge du bronze et l'âge du fer selon une succession chronologique qui reste compatible avec la chronologie de la Bible. D'abord rejeté, son texte est publié en 1740, sous le titre "Les Monuments les plus anciens de l'industrie des hommes, des Arts et reconnus dans les pierres de Foudres", dans *Histoire et Mémoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres*, volume 12, p. 163-169 (Hamy 1906, Schnapp 1993). Ces propos restent sans fortune, dans un contexte encore immature pour les recevoir.

2. Ces propos d'Antoine de Jussieu sont mentionnés dans le "Discours de M. Hildebrand", dans *Compte rendu de la 7^e session du congrès international de Stockholm*, 1874, Stockholm, 1876, p. 4-11, part. p. 8, dans le cadre de l'histoire des chronologies.

Si l'Europe des lumières dans son ensemble se penche sur toutes ces questions, le véritable changement dans le domaine de l'archéologie vient du nord de l'Europe, et plus particulièrement du Danemark.

Vedel Simonsen (1780-1858), un bourgeois, érudit qui s'intéresse aux antiquités et s'inscrit ainsi dans son temps, fait figure de pionnier. En 1813, il entame une histoire de la nation danoise, littéraire et philosophique, qui mélange différentes notions mais intègre une réflexion sur les matériaux³. Il y affirme que des outils ont existé avant ceux en fer, différents et dans d'autres matériaux. Il ébauche ainsi une périodisation amenée à connaître un certain succès, celle des trois périodes qui se succèdent dans le temps, de la pierre, du bronze, du fer⁴.

C'est à Christian J. Thomsen (1788-1865) que revient la tâche de formaliser véritablement la notion d'Âge du bronze en 1836 dans le *Guide des antiquités nordiques*. Nommé à la tête du musée, Thomsen entreprend de classer les collections du musée. Au travers de l'étude des assemblages, il a la conviction que la succession des matériaux correspond à la succession des époques, dans cet ordre, pierre, bronze, fer. Il propose donc d'identifier trois "âges" chronologiques qui sont désignés par le matériau qui les caractérise. La "tripartition de Thomsen" est née (Rowley-Conwy 2007). Son successeur à la direction du musée, Jens Jacob Asmussen Worsaae (1821-1885), poursuit son travail et tente de le vérifier sur le terrain par des fouilles archéologiques et une reconnaissance de cette tripartition dans les stratigraphies (Daniel 1971).

Dès 1830, le système est adopté en Suède via B.E. Hildebrand (1842-1913), antiquaire du royaume de Suède, qui fait la connaissance de Thomsen lors d'un voyage à Copenhague et rapporte les principes de la tripartition dans ses bagages. En matière d'archéologie, les pays scandinaves sont alors très en avance sur le reste de l'Europe. Dès cette première moitié du XIX^e siècle où l'archéologie prend peu à peu naissance, le cadre est favorable et la communauté érudite est prête à recevoir de telles propositions. Le concept s'impose donc à partir de ces années 1830-40 dans une large partie de l'Europe.

Le sens d'“Âge du bronze” chez Thomsen et ses successeurs

La terminologie de Thomsen s'appuie sur un matériau, une technique. Sa maîtrise pour produire des objets est envisagée comme un stade de développement de l'homme. Dans cette optique, le stade de maîtrise de la métallurgie (le “bronze” de l'Âge du bronze) est plus évolué que le stade de développement de l'homme qui maîtrise la technique de la pierre (l'Âge de la pierre). Il n'est pas question dans l'esprit de Thomsen d'envisager l'Âge du bronze comme une période historique. Ni l'époque, ni même la conception de l'histoire et des “périodes historiques” alors admises ne s'y prêtent alors.

Entre la fin des années 1830 et les années 1870, l'archéologie européenne non classique connaît un moment particulièrement important de son histoire, une dynamique exceptionnelle que des découvertes multiples alimentent en particulier dans les années 1850 : la nécropole de Hallstatt en Autriche, celle de Villanova, les vestiges lacustres, etc. Au même moment, les débats sur l'ancienneté de l'homme s'imposent, en particulier grâce à Jacques Boucher de Perthes (1788-1868) et à son homme “antédiluvien”, avec le Déluge admis par la Bible (Boucher de Perthes 1847-1864).

3. Hildebrand *op. cit.* 1876, p. 8.

4. Hildebrand *op. cit.* 1876, p. 8.

Malgré des oppositions parfois farouches, l'idée d'une chronologie humaine très ancienne s'impose peu à peu dans les esprits. Cependant, bousculer les cadres temporels ne signifie pas admettre une équivalence des sociétés dès lors qu'elles sont comparées entre elles. En d'autres termes, des hiérarchies existent.

En 1865, lorsque John Lubbock (1834-1913) subdivise l'«Âge de la pierre» de Thomsen en «Paléolithique» pour le plus ancien et en «Néolithique» pour le plus récent, c'est une fois encore sur une base de maîtrise technique de travail d'un matériau (Lubbock 1865). La pierre polie est considérée comme le signe d'une société plus évoluée que celle qui maîtrise la pierre taillée. Le courant évolutionniste est alors dominant – conscient ou non –, relayé par une imbrication complexe entre sciences naissantes (comme la sociologie ou l'archéologie) et le colonialisme qui alimente certaines des théories. Le matériau est un marqueur de stade d'évolution de l'humanité ; l'appellation «Âge du bronze» en est un des résultats même si Thomsen n'a sans doute pas été aussi loin dans son raisonnement au moment de créer sa tripartition. Son objectif premier était de mettre de l'ordre là où les collections de son musée en manquaient et son raisonnement s'est, logiquement, inscrit dans le contexte intellectuel qui était le sien et celui de ses successeurs. À la même époque, avec les données archéologiques disponibles, si les sociétés avaient été envisagées sous un autre angle que celui des niveaux techniques, les âges auraient être par exemple, «l'Âge des mégalithes» ou «l'Âge des tumulus», voire des «tombes à char» pour l'Âge du fer. Le choix des terminologies montre qu'il en fut autrement.

Le matériau type est le dénominateur commun le plus large d'une région à une autre et, en même temps, le critère le plus juste, pense-t-on, pour évaluer le niveau dit «d'évolution» d'une société. La logique d'une conception positiviste et évolutionniste des sociétés domine : l'homme suit un chemin inéluctable, une sorte de trajectoire d'un point vers un autre et l'usage des matériaux pourrait être considéré comme un jalon dans ce cheminement. À la fin du XIX^e siècle, c'est dans cet esprit que sont jetées les bases de l'ethnologie qui placent ce que l'on appelle alors les «sociétés primitives» à un stade bien précis dans cette évolution. Une place d'ailleurs décidée par les Européens. Le principe de cet évolutionnisme est un développement de l'homme depuis un état qui serait celui de «primitif» et qui irait vers un état «civilisé». La notion de progrès est indissociable du modèle, qui suppose par ailleurs une unicité du genre humain, applicable donc à toute l'humanité. Le «stade» d'une société est celui où elle est à un instant *t*, sachant que toutes tendent vers un même point. La différence est une question de temps et de lieux, mais elle est incluse dans un tout unique.

C'est dans ce mouvement pionnier de l'ethnologie et l'anthropologie que les premiers rapprochements sont proposés entre préhistoire et sauvagerie (stade 1), agriculture et élevage (stade 2, barbarie), finalement commerce, industrie, science (stade 3, civilisé). La publication de *Ancient Society*, en 1877 par Lewis Henry Morgan (1818-1881), sur les Indiens iroquois fixe les cadres du modèle avec trois stades : 1, sauvage, 2, barbare, 3, civilisé et chacun d'entre eux est subdivisé en 3 sous-stades, inférieur, moyen, supérieur. Ces mêmes principes se retrouvent dans *Primitive Culture*, 1873-74, 2 volumes d'Edward Burnett Tylor (1832-1917).

Formalisé au XIX^e siècle, très présent dans les années 1880-90, le diffusionnisme fut critiqué dès le début du XX^e siècle, accusé de proposer une vision téléologique et universelle de l'Histoire adossée à une unicité humaine. L'archéologie des sociétés orales, non classiques, et d'une ancienneté nouvellement reconnue, bénéficia rapidement de certains de ses concepts. L'origine intellectuelle du terme d'Âge du bronze est à rechercher dans ce contexte bien spécifique, nourrie par une préoccupation matérielle (classer le mobilier) et héritée en partie du collectionnisme. Sa conception

n'évolua dans ses contenus qu'avec les problématiques historiques au cours du XX^e siècle. La tripartition de Thomsen connut logiquement un certain succès car elle offrait un outil cohérent et commode pour essayer de comprendre ces sociétés anciennes. Elle fut donc acceptée assez rapidement partout en Europe. Partout, sauf en France pendant longtemps.

Un "Âge du bronze" partout, sauf chez certains Gaulois qui résistent...

Entre la fin des années 1860 et les années 1870, les érudits et savants font preuve d'un dynamisme remarquable à l'échelle européenne, avec des échanges et des initiatives d'envergure. En 1865, réunis à La Spezia, les spécialistes de ces périodes hautes, prennent la décision de créer un Congrès annuel international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique dans une ville européenne, chaque fois différente (Kaeser 2001, Kaeser 2004). Gabriel de Mortillet (1821-1898) en est l'un des initiateurs. En 1866, le premier congrès se tient à Neuchâtel. Il est suivi en 1867 du deuxième congrès, à Paris, où le Congrès est définitivement constitué (Vogt 1868), au moment de l'exposition universelle et à la date de la traduction en français de l'ouvrage de J. Lubbock. Viennent ensuite ceux de Londres (1868), de Copenhague (1869). En 1870, le cinquième congrès prévu à Bologne ne se tient finalement qu'en 1871 à cause de la guerre. Ces rencontres régulières, tous les deux ans à partir de 1872 (Bruxelles), sont publiées et rendent compte de l'état de la science archéologique et des connaissances dans le détail.

Un congrès tient une place particulière, essentielle, pour l'Âge du bronze, celui de Stockholm en 1874 (Congrès 1874). La France y compte plusieurs représentants. Alexandre Bertrand (1820-1902) incarne la voix officielle de l'archéologie dite des "Antiquités nationales", fortement soutenue par Napoléon III. Il est alors premier conservateur et directeur du Musée des Antiquités Nationales (MAN, aujourd'hui d'Archéologie Nationale) créé en 1862 à Saint-Germain-en-Laye, et inauguré en 1867 par Napoléon III en personne (Olivier 2009). Deux autres voix sont présentes, l'une physiquement, celle d'Ernest Chantre, la seconde de manière indirecte par ses interventions lues en séance, celle de Gabriel de Mortillet. La position des trois hommes est inégale. Alexandre Bertrand, helléniste, de formation classique, engage ses travaux sur le monde celtique au moment où différentes tombes à char sont mises au jour. Sa formation lui assure une place reconnue dans les institutions parisiennes et proches du pouvoir. Gabriel de Mortillet, ingénieur, formé au Museum d'histoire naturelle et proche des géologues, incarne la préhistoire de l'époque pour laquelle il milite activement, reconnu par ses pairs. Ses différends avec Alexandre Bertrand rendent parfois difficile sa situation d'attaché au MAN. Ernest Chantre (1843-1924) est l'un des derniers représentants de la génération des pionniers. Tourné plutôt vers le bassin méditerranéen, lié à la région lyonnaise, il réalise ses travaux sur l'Âge du bronze loin des cercles parisiens. Pour le congrès de Stockholm, Gabriel de Mortillet a préparé une communication sur "La non existence d'un peuple des dolmens" dont le texte est publié, ainsi que les débats qu'elle a suscités. Alexandre Bertrand manifeste à cette occasion son opposition, qualifiant les théories de G. de Mortillet d'"assertions qui me paraissent dangereuses". Il développe sa pensée sur l'arrivée de populations nouvelles à qui l'on doit ces monuments et y précise que "l'époque du bronze" est "l'époque celtique" (p. 257). L'intervention d'Ernest Chantre lui permet d'aller plus loin sur ce sujet. Après la communication de celui-ci intitulée "L'Âge du bronze et le premier Âge du fer en France", Alexandre Bertrand est le premier à intervenir dans la discussion (p. 423) pour annoncer qu'il n'aurait "que des éloges à donner à cet utile travail si M. Chantre n'avait, selon moi, à l'imitation, d'ailleurs, d'un grand nombre d'autres archéologues, abusé du mot « âges ». [...] Cette obstination à voir partout, et en

tout pays, les trois âges de la pierre, du bronze et du fer se succédant tranquillement les uns aux autres, provient en effet d'une fausse conception de la manière dont les contrées centrales et occidentales de l'Europe ont été civilisées. [...] (concernant) les contrées au sud du Danube et même de la Gaule, [...], ces contrées n'ont point d'âge du bronze. [...] j'adjure le Congrès de réfléchir à la nécessité d'abandonner cette malheureuse expression d'« âges » qui dépasse presque toujours [...] la portée des faits. Quand je dis [...] que nous n'avons point eu d'âge du bronze en Gaule, et, surtout, plusieurs âges du bronze, je ne veux pas dire [...] qu'il ne se rencontre point en France d'objets de bronze [...]. Je dis seulement que ces objets ne sont point le fait d'un développement spontané indigène, et qu'ils ne répondent point à un état social particulier. C'est chez nous affaire de commerce et d'importation." Les propos d'Alexandre Bertrand provoquent des protestations successives d'Hildebrand, d'Evans (1851-1941), de Desor (1811-1882), de Worsaae, etc., ce dernier qui précise que les savants considèrent "ces âges non pas chronologiquement, mais seulement comme des phases de civilisation". Les débats se poursuivent et Alexandre Bertrand affine plus encore sa pensée et réaffirme qu'il n'y a pas eu [en Gaule] d'Âge du bronze "dans le même sens que vous en avez eu au Nord." Il ajoute même qu'il n'y a pas eu d'Âge du bronze en Italie, ce qui fait protester immédiatement L. Pigorini (1842-1925), pionner des études sur les terramares de la péninsule. Dans l'esprit de Bertrand, la division est nette entre un monde nordiste (dont la frontière n'est pas précisée mais dans lequel se trouvent l'Angleterre et le nord de l'Allemagne) et un monde méridional auquel la Gaule se rattache (mais sans que la frontière septentrionale soit clairement donnée), sans Âge du bronze, et qui est "civilisé" par le monde méditerranéen au moment de l'Âge du fer et de la période celtique. "Lorsque nous commençons à avoir une personnalité, nous étions à l'âge du fer" (p. 441). Les débats sont tendus et les points de vue très opposés. Ils incarnent des personnalités mais aussi des formations et des courants de pensée. Alexandre Bertrand met d'ailleurs en cause "l'influence prépondérante des géologues dans le mouvement imprimé aux sciences dites préhistoriques [...] une méthode et des habitudes d'esprit fort peu applicables à ce terrain mobile où s'agit le libre arbitre à côté de la toute puissance divine (p. 424)." Se manifeste ici, d'un côté une école des "Classiques" qui fait des "Antiquités nationales" un préambule à une histoire qui retient vraiment leur attention, de l'autre des préhistoriens dont les aspirations intellectuelles s'inscrivent sur des temps très longs et au sein desquels ces trois âges de Thomsen – quatre au moment du congrès de Stockholm – sont envisagés comme l'aboutissement d'un long processus. Certaines voix françaises, de formation classique, rejoignent les opinions d'un Chantre ou d'un Mortillet, mais le chemin pour l'imposer fut long (Burnouf 1877).

Le cadre de l'évolutionnisme dans lequel les débats ont lieu commence à être rejeté dès les débuts du XX^e siècle. Dans cette appréciation des "stades d'évolution", le monde méditerranéen classique est jugé plus "avancé", plus évolué. Il est donc bien plus "noble" d'être les descendants des Grecs ou des Romains, avec une filiation directe, que de "sauvages" du nord marqués par l'usage de cailloux taillés... La supériorité supposée de sociétés de l'écrit sur des sociétés sans écrit repose d'ailleurs sur les mêmes bases : une acquisition de techniques dites supérieures, de sociétés pensées comme plus avancées. En résumé, plus la proximité des foyers méditerranéens est proche, plus le degré de civilisation est grand. C'est sur cette base qu'a été conçu le courant diffusionnisme, marqué d'un grand mouvement du sud-ouest vers le nord-ouest, et porteur de progrès. Ces idées ne sont pas étrangères à Alexandre Bertrand qui voulait retenir des découpages conformes à ses attentes : une Gaule héritière de la Méditerranée, et donc empreinte d'un plus grand prestige. Il faut y ajouter une dimension politique : une Gaule qui ne doit rien au nord et à l'est de l'Europe, qui incarnent politiquement le Mal après 1871.

Ces débats auraient pu rester une histoire de colloque, une affaire d'hommes et d'époque, si les conséquences n'avaient pas été aussi importantes. Au moins en France (Lehoërf 2009). La rencontre achevée, chacun est rentré chez soi, et a poursuivi ses travaux. Dans le nord de l'Europe (pays scandinaves, Angleterre, Allemagne) les refus d'Alexandre Bertrand de reconnaître un possible Âge du bronze dans l'espace de la France contemporaine n'ont guère eu de conséquence. Une seule voix, dominante et officielle, admettait l'existence de périodes en dehors de courants d'influences directes venues de Méditerranée. En Italie, marquée par l'abondance des vestiges classiques, la situation se perpétua avec une Antiquité classique forte et reconnue, mais également une place pour les époques antérieures comme l'atteste la création de la première chaire universitaire de préhistoire à Rome en 1877. Les découvertes des terramares d'Italie du Nord jouèrent un rôle similaire aux Lacustres dans les Alpes, dynamisant la recherche sur des périodes sans lien marqué avec l'Antiquité.

La France prit un autre chemin. L'Âge du bronze finit par y être reconnu, en silence, par glissement, et par intégration discrète des positions de Gabriel de Mortillet, d'Ernest Chantre et de leurs collègues. La position de Bertrand tout au long des années 1870-1890 est restée ambiguë, parlant de Préhistoire d'un côté, reconnaissant les Gaulois de l'autre. Sauf à remonter au congrès de Stockholm, on ne peut guère le soupçonner de refuser ainsi, pour la France, cet Âge du bronze admis dans toute l'Europe. En revanche, lorsque l'on connaît les termes du débat, on voit que les actes et les positions de Bertrand sont restés celles d'un homme profondément convaincu que les origines historiques (de la future France) étaient en Méditerranée. Sur le long terme, sur la production scientifique, pour une reconnaissance académique des sociétés anciennes dans leur ensemble, la vision d'Alexandre Bertrand a porté tort à l'archéologie comprise entre la fin du Paléolithique et la veille de la conquête romaine en écrasant en quelque sorte la chronologie et en refusant de faire entrer pleinement la France dans les débats européens au moment opportun.

Critiqué par les préhistoriens (les "vrais" !), non sans raison sans doute sur le plan méthodologique (Coye 1997, 2005 ; Richard 2008), Gabriel de Mortillet a eu un rôle actif de promotion d'une archéologie hors du monde classique. Plutôt que de vouloir – et pouvoir – imposer l'Âge du bronze de manière claire à la fin des années 1870 et au début des années 1880, il opte pour une solution différente, proposant une période intermédiaire entre la Préhistoire et les Gaulois, la "Protohistoire". C'est dans ce contexte qu'il définit la "période protohistorique" en 1883, dans la première édition de son ouvrage *Le Préhistorique. Antiquité de l'homme*, qui intègre pleinement l'Âge du bronze en 1885, tout en développant une chronologie fine de "l'âge de la pierre" (Mortillet 1885)⁵. La présence de ce terme de "Protohistoire" est passée presque inaperçue. C'est pourtant une spécificité française, promise à un réel avenir, mais pratiquement uniquement dans l'Hexagone. Ailleurs, il y avait une "Préhistoire" pour les sociétés du passé qui n'écrivent pas et une "Histoire" quand l'écriture ouvre la porte au récit proposé par les hommes qui ont vécu les événements qu'ils relatent. Il est difficile – et vain peut-être – de savoir si cette invention de G. de Mortillet était une bonne idée ou pas. Elle était sans doute une nécessité intellectuelle dans un contexte bien particulier. Elle offrait un espace chronologique à des populations dont la réalité était alors contestée. L'Âge du bronze est, précisément, au centre de sa définition de cette très

5. C'est ce cœur de l'ouvrage qui a retenu l'essentiel de l'attention des préhistoriens, spécialiste de Paléolithique, dans leurs travaux et dans l'histoire de la Préhistoire car ses conséquences ont été importantes sur la mise en place des cadres chronologiques et méthodologiques (Richard 2008).

française Protohistoire. Celle-ci lui offrait une existence, en conformité avec la pensée dominante en Europe dans les années 1880. En France, la Protohistoire naît timidement à cette époque, mais l'Âge du bronze ne s'impose réellement qu'au début du XX^e siècle avec l'ouvrage de Joseph Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique et celtique*, dont le tome 2 est consacré à l'Âge du bronze (Déchelette 1910). Ce n'est toujours pas la voix de l'académisme qui s'exprime mais celle d'un érudit, industriel du textile dans le Roannais. Aucun poste n'est à l'ordre du jour dans les universités, contrairement à la Préhistoire présente par la voix d'Émile Carthillaac qui donne son premier cours libre à la faculté des sciences de Toulouse en 1882. Seule, une place timide est accordée à l'Âge du bronze dans un établissement de prestige et sur une chaire dont l'intitulé s'inscrit dans le positionnement intellectuel d'un Alexandre Bertrand plus que d'un Gabriel de Mortillet.

L'Âge du bronze à l'aube du XX^e siècle

En 1905, Camille Jullian (1859-1933) est élu professeur au Collège de France sur une chaire "Histoire et Antiquités nationales" après un parcours sans faute (Motte 1990) : l'École Normale Supérieure, où il suit des cours de Vidal de la Blache et de Fustel de Coulanges, premier à l'agrégation d'histoire en 1880, puis un rapide séjour à Berlin durant lequel il rencontre Mommsen (Humboldt université), membre de l'École Française Rome en 1880-1882, docteur en 1883, puis professeur à Bordeaux. Son élection suit également son retentissant *Vercingétorix* paru en 1901. Au Collège, les leçons d'ouverture de l'année sont publiées, c'est la règle. Elle était déjà en vigueur à l'époque de Jullian, pour ces années dans la *Revue Bleue*. Le cours de 1910-1911 (Jullian 1910), il y a donc tout juste un siècle, commençait ainsi : "Une grande découverte faite par les hommes, qui devait transformer peu à peu les conditions matérielles de leur vie, la découverte du métal. Elle inaugure dans les destinées de notre pays une nouvelle période, qu'on a appelée âge du bronze". Contrairement à Alexandre Bertrand quarante ans plus tôt, Camille Jullian admet donc et écrit l'existence d'un Âge du bronze et même d'un Néolithique (Jullian 1909), affichant ainsi une conception, semble-t-il, très ouverte de sa chaire. Ne nous y trompons pas. Certes, Jullian a intégré l'Âge du bronze dans ses propos, le légitimant au passage, mais sans que les *realia* ne l'intéressent vraiment. Il reste avant tout un spécialiste des périodes plus récentes, ce qui a été baptisé "Antiquités nationales" et qui correspond globalement aux Celtes, aux Gaulois, entendus comme le premier volet de l'histoire de – la Gaule – France en devenir (Jullian 1920, Van Andringa 2001). Au Collège, une vraie place accordée aux époques hautes (hors Préhistoire dans le sens français) a attendu l'élection de Jean Guilaine en 1994 avec la création de la chaire "Civilisations de l'Europe au Néolithique et à l'Âge du bronze". Enfin, si le Collège est une institution très prestigieuse, elle est néanmoins en marge des chaires universitaires où se dit la parole la plus académique qui soit. Dans ce cadre-là, au début du XX^e siècle, aucune trace d'Âge du bronze (et moins encore de Néolithique) n'est perceptible ni dans la réalité, ni dans un quelconque projet... et pour longtemps ! Or, la reconnaissance intellectuelle passe par cette intégration académique. Une fois encore, nos voisins européens ont eu de l'avance, y compris en Méditerranée.

À Saint-Germain-en-Laye, Salomon Reinach (1858-1932), de formation classique mais également préoccupé de Préhistoire – avec des points de vue qui l'opposèrent vivement à Mortillet –, a pris la succession de Bertrand, poursuivant la mise en ordre des collections qui arrivent en abondance grâce aux nouvelles fouilles, classées sur des bases techniques, en intégrant désormais un Âge du bronze qui a fini par être admis, sans éclat, au point que son déni des années 1870 a même fini par être oublié dans les histoires de l'archéologie française et de la Protohistoire.

Le congrès de Stockholm marque pourtant le début d'un retard français dans la reconnaissance et l'étude de l'Âge du bronze, et qui a mis du temps à se résorber. À la fin des années 1950, alors que la recherche européenne sur cette période est caractérisée par un grand dynamisme, les chercheurs français dénoncent le retard de l'Hexagone, tentent de le combler (Hatt 1954), mais la première synthèse sur la France est publiée en anglais (Sandars 1957). La position d'Alexandre Bertrand aurait eu moins de conséquences si les difficultés ne s'étaient pas accumulées. En effet, la situation aurait pu évoluer plus vite (ou plutôt moins lentement) si la guerre n'avait pas privé la France de son plus précieux défenseur des Âges des métaux, Joseph Déchelette, dont le *Manuel* eut un formidable retentissement tel, qu'il tient encore une place dans la bibliothèque personnelle de la plupart des protohistoriens d'aujourd'hui. Mais voilà, empli de patriotisme, Déchelette se porte volontaire pour aller au front en 1914 et se fait tuer moins d'une semaine après son arrivée. L'ampleur des conséquences liées à la disparition d'un seul homme souligne la fragilité d'un système en construction, qui s'est effondré avec la Première Guerre mondiale et a renforcé le repli des pays sur un nationalisme fort. Pour l'Âge du bronze, encore si peu affirmé, ce fut désastreux. Les études en France marquèrent un repli important pendant près d'un demi-siècle. Dans le même temps, la Préhistoire (le Paléolithique) prit son essor, nourrie par des découvertes exceptionnelles sur le sol français comme Lascaux (Hurel 2007, Richard 2008), et l'Antiquité continua à prendre une tribune académique de plus en plus largement, masquant la situation des périodes "d'entre-deux", Néolithique et Âge du bronze, le cœur de la Protohistoire (Lehoërff *op. cit.* 2009).

Âge du bronze et histoire

L'Âge du bronze fait aujourd'hui, finalement, partie du vocabulaire admis par tous en France. Mais qu'entend-on derrière ces mots ? En 1874, au moment où la terminologie est âprement discutée à Stockholm, c'est le mot même d'"âge" qui est débattu. Alexandre Bertrand conteste le fait que le terme puisse désigner une "époque". L'âge est un "niveau de civilisation", rien d'autre. Cette définition n'est plus d'actualité, au moins au sein de la communauté des chercheurs impliqués dans des études sur l'Âge du bronze. Le lien simple entre technique et société est contesté et, sur le plan méthodologique, c'est d'ailleurs le fondement des reproches des préhistoriens à l'égard de Gabriel de Mortillet (Coye 2005). Plus largement, dès lors que l'évolutionnisme n'est plus un modèle concevable pour expliquer l'histoire des sociétés, il ne peut plus être acceptable de mesurer des "niveaux" d'évolution. Les anthropologues ont démontré depuis longtemps que les schémas de fonctionnement des sociétés et leurs évolutions sont complexes, qu'il s'agisse de sociétés pratiquant, ou pas, l'écrit pour expliquer ou légitimer leurs actions. Pour autant, la définition de l'Âge du bronze ne semble ni simple, ni homogène, y compris au sein de la communauté des chercheurs qui l'étudient, en particulier dans ses liens potentiels avec ce que l'on appelle l'Histoire. En d'autres termes, considère-t-on aujourd'hui que l'Âge du bronze est une période historique et, même, que les âges de Thomsen peuvent être des "périodes historiques" ?

La définition générale d'une période historique est, au moins en apparence, assez simple : c'est un découpage conventionnel du temps en périodes, ou époques, au sein desquelles on trouve un ensemble de facteurs explicatifs relatifs à différentes composantes : politiques, économiques, culturelles, religieuses, etc. Ces périodes portent des noms, dont les origines sont variées, donnés par les hommes pour désigner un moment duquel se dégage une cohérence. Le changement d'une période à une autre correspond à un moment au cours duquel un ensemble de facteurs explicatifs l'emportent sur d'autres, marquant ainsi une rupture et un changement de nom.

Ainsi, la rupture politique de la Révolution française pour la France a conduit à une terminologie, la “période contemporaine”, tandis que les facteurs culturels de la Renaissance ont ouvert la porte de la “période moderne”. C’est donc à la fois un emballage conventionnel et, en même temps, un moyen de désigner un groupe temps/lieu/société. C’est également une nécessité dans la mesure où ce qui ne porte pas de nom n’existe pas.

Le problème des désignations des périodes est complexe. C’est un travail qui a été conçu initialement en Europe dans une vision européocentrée, avec des termes qui ne correspondent pas toujours aux réalités complexes des sociétés qui ont rejoint plus récemment les champs d’études des historiens. Par ailleurs, ces désignations ont un caractère artificiel certain : aucune des populations concernées ne se sent vivre à “l’époque de”. Les gens du XII^e siècle sont au “Moyen Âge” parce qu’ils y ont été mis...

Traditionnellement, l’Histoire reconnaît quatre périodes selon un découpage conventionnel : l’Antiquité va de l’apparition de l’écriture jusqu’à la mort de Théodose en 395, ou la chute de l’empire romain d’Occident en 476 ; le Moyen Âge s’étend jusque la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, ou la découverte de l’Amérique en 1492 ; l’époque moderne s’arrête à la Révolution française ; l’époque contemporaine commence après la Révolution française et va jusqu’à “nous”... Ces périodes sont identifiées pour des sociétés connues par des sources écrites (Périodes 1991). Ces périodes sont-elles, de ce fait, “historiques” ? Le Moyen Âge, par exemple, est-il une période historique ? Sans doute, cette question recevrait majoritairement une réponse positive, acceptée sans discussion. Pourtant, le “Moyen Âge” est (n’est que ?) le résultat d’une construction intellectuelle : ce sont les humanistes du XV^e siècle qui l’employèrent, Flavio Biondo (1392-1463) en 1440 mais dont l’audience attendit la parution de ses travaux à Venise en 1483 (*Les décades historiques de l’Empire romain*) ; Giovanni Andrea dei Bussi (1417-1475), premier bibliothécaire du Vatican qui l’utilisa également en 1469. Le terme est formalisé au XVII^e siècle par Christoph Keller (1638-1707), philosophe allemand (Cellarius), dans sa chronologie de l’Histoire parue en 1701, pour désigner la période du IV^e au XV^e siècle, afin de marquer un changement avec ce qui suit, la Renaissance. La désignation ne revêt d’ailleurs pas une connotation très positive, c’est un “entre-deux” dont la Renaissance cherche à se dégager, un temps qui la sépare de ses références revendiquées, l’Antiquité. L’appellation de “Moyen Âge”, comme d’“Âge du bronze”, prend naissance dans un contexte hors duquel l’expression n’a guère de signification. Entre les deux cas, les auteurs, les modalités d’attribution, et le temps qui sépare les hommes de “l’âge de” et ceux qui le désignent ne sont pas tout à fait dans la même situation. Les humanistes étaient au lendemain de ce qu’ils appellent le Moyen Âge pour mieux s’en détacher. Les archéologues du XIX^e siècle font un choix pour désigner un temps qui leur est profondément étranger et lointain, au point même d’avoir des difficultés pour le dater au moment où le terme naît. Néanmoins, si, dans la genèse des mots une différence est à relever, dans l’usage actuel, il n’y a plus lieu d’en faire cas. Les historiens du XXI^e siècle qui ont conservé le terme ont désormais cette même distance avec le Moyen Âge qu’ils étudient.

In fine, ce qui distinguerait le Moyen Âge de l’Âge du bronze est que, dans le premier cas, son histoire est écrite grâce à ce que les textes et l’archéologie en disent, tandis que dans le second, seules les sources de l’archéologie sont mises à contribution. Cela revient donc à poser la question de savoir si l’archéologie permet d’écrire de l’histoire ou si celle-ci ne peut être envisageable que via les textes. La communauté archéologique clame souvent son autonomie vis-à-vis de l’Histoire, cherchant parfois à se revendiquer comme “discipline” (Boissinot 2011), comme une “science totale” (Demoule 2008). Et, dans un tel cas, cela exclut-il *de facto* une période définie par les archéologues comme potentiellement “historique” ? Le débat sur la définition de l’Histoire n’est

pas nouveau (Certeau 1975, Veyne 1971) et il est loin d'être clos. Pour ce qui est des liens avec l'archéologie, il n'est pas non plus dénué de paradoxes.

Le terme de "Préhistoire" est choisi au congrès de Paris en 1867 pour désigner les temps antérieurs à ceux où les sociétés choisissent de se raconter par écrit. La France est le seul pays européen à se distinguer dans la décennie qui suit. Dans un contexte bien particulier, la France, par la voix de Gabriel de Mortillet, invente donc la "Protohistoire", permettant au passage de réaffirmer sa croyance en un "Âge du bronze". Près d'un siècle et demi s'est écoulé depuis le congrès de Stockholm. La tripartition de Thomsen a été affinée et les archéologues se sont donné les moyens de repenser les contenus. Pourtant, souvent, les principes mêmes de la terminologie de Thomsen – les techniques –, ouvertement contestés, sont bien ceux qui sont retenus pour désigner les cadres formels des périodes qui précèdent l'Antiquité. Les matériaux et les techniques restent au début du XXI^e siècle, dans le cas particulier de la France, le fil directeur des subdivisions : la Préhistoire recouvre, pour certains, Paléolithique, Mésolithique et Néolithique, c'est-à-dire l'Âge de la pierre de Thomsen ; la Protohistoire est alors employée pour les Âges des métaux, Âge du bronze et Âge du fer, telle qu'elle avait initialement conçue pour désigner des niveaux de sociétés en lien avec un niveau de maîtrise technique. La Préhistoire reste donc formellement associée à la pierre alors que les archéologues sont unanimes aujourd'hui pour rejeter la technique comme seul fondement d'une société et le "matérialisme transformiste" prôné par Mortillet (Richard 2008, p. 165). C'est au contraire un tout qui intègre les données sur les modes de vie, les croyances, les structururations sociales, les choix économiques, etc. Si l'on conserve le terme de "Protohistoire", que l'on considère précisément les sociétés dans leur ensemble (modes de vie, pratiques, économie, croyances, etc.) et que l'on cherche à identifier des ruptures majeures qui justifient des terminologies différentes, il semble difficile de ne pas lier les sociétés de l'Âge du bronze avec celles du Néolithique. Le changement des rapports homme/milieu, le développement de l'agriculture, de l'élevage, de pratiques funéraires particulières, de systèmes économiques qui s'inscrivent sur la durée, semblent autrement plus importants – et pertinents – que la seule maîtrise de la métallurgie (d'ailleurs présente dès le Néolithique), même si cette dernière s'accompagne aussi de mutations sociales et non seulement techniques. Si la "Protohistoire" perdure, il est donc peut-être temps de mêler pierre et métal ! Actuellement, les "cases" que nous utilisons pour placer documentation et connaissances ont un contenu qui ne correspond pas à ce que nous revendiquons sur le plan intellectuel et épistémologique. Les archéologues français entretiennent ainsi des paradoxes et des contradictions hérités des prémices de l'histoire de leurs travaux au XIX^e siècle, d'un temps où précisément l'Âge du bronze en France a difficilement gagné sa place.

Autre paradoxe, celui de l'histoire et de l'écrit (ou plutôt son absence). L'archéologie serait distincte de l'histoire (et donc l'Âge du bronze ne pourrait pas être une "période historique"). Pendant des années, les sociétés de l'oralité dans différentes régions du monde ont été considérées par les Européens comme "sans histoire" puisqu'elles n'avaient pas de sources écrites. Un colloque récent ("L'archéologie des 'autres'", colloque organisé par l'INRAP, Quai Branly, février 2011), l'a dénoncé avec force et justesse, militant pour la reconnaissance d'une histoire africaine par exemple. Pourtant, il semble contradictoire de réclamer d'un côté ce que l'on refuse de l'autre. Si l'Afrique a, légitimement, une histoire sans texte, l'Europe de l'oralité l'a également. Sous cet angle, les sociétés du II^e millénaire avant J.-C ont une histoire et l'"Âge du bronze" est une période "historique" comme une autre, avec ses conventions et ses "imperfections".

À ce titre, l'orthographe gagnerait à être clarifiée. Les premières mentions de l'Âge du bronze au XIX^e siècle en français sont "âge du bronze". C'est l'orthographe la plus neutre, qui n'accorde

aucune signification particulière aux termes qui composent l'expression. Aujourd'hui, la transcription la plus fréquente est "âge du Bronze", qui met l'accent sur le matériau et donc sur une définition technique dans la droite ligne des conceptions du XIX^e siècle (même s'il n'est pas exclu que l'origine soit aussi à rechercher dans l'expression anglais "Bronze age"). Les règles orthographiques les plus neutres du français précisent qu'il convient de mettre la majuscule sur le premier substantif. En toute rigueur, on peut considérer qu'"âge" peut donc légitimement réclamer une majuscule. Reste à savoir si "bronze" également. En fait, tout dépend du sens que l'on souhaite accorder à l'expression : "Âge du bronze" souligne l'importance accordée à "Âge" – et donc à la période – dans le respect des règles orthographiques ; "âge du Bronze" insiste sur le matériau, dans le droit fil de l'idéologie du XIX^e siècle ; "Âge du Bronze" est, d'une certaine manière, plus neutre mais adopte une certaine liberté par rapport aux règles de français. Le diable est dans les détails...

Quelle importance ?

On finira ce questionnement en se demandant s'il est important d'accorder une place à l'Âge du bronze dans le champ des "périodes historiques". L'archéologue qui travaille sur ses données pourra répondre que l'essentiel n'est pas là, mais plutôt de travailler sur des contenus, et qu'importe peu le contenant. Rien n'est moins sûr. Si l'engagement du chercheur est sans doute suffisant pour donner un sens aux vestiges archéologiques et comprendre les sociétés concernées, les enjeux sont différents dès lors que c'est de la place de l'Âge du bronze au sein des sciences humaines et sociales qu'il s'agit. Et donc de sa reconnaissance par des non-spécialistes au sein de la recherche, des enseignements.

Un mouvement général tend à réduire le temps de l'Histoire – temps réfléchi par les historiens et philosophes (Hartog 2003, Ricoeur 1985) – dans la société d'aujourd'hui alors que la recherche a, au contraire, permis de l'allonger. L'histoire "contemporaine" – et qui ne sera bientôt plus qu'histoire immédiate – est très largement majoritaire dans les enseignements scolaires, tandis que les périodes les plus anciennes n'ont même plus de place dans les cursus des collèges et des lycées. Soyons pessimiste. À ce rythme, les études sur le seul XX^e siècle (après J.-C. !) seront demain plus nombreuses, plus diffusées et plus connues que les études sur toutes les autres périodes réunies. Bientôt, les sociétés anciennes, déjà marginales dans les manuels scolaires (Semonsut 2010), auront pratiquement disparu. L'Âge du bronze sera alors rassemblé avec le Moyen Âge, Vercingétorix sera aux côtés de Louis XIV dans un tout incohérent d'un "avant" à l'importance minorée, dont on ne retiendra que quelques mythes supposés fondateurs. Les réformes en matière de formation vont dans ce sens puisqu'il n'y a déjà plus que trois périodes au programme annuel, et non quatre, depuis la rentrée 2010 pour la formation des enseignants d'histoire (CAPES).

Reconnaître l'Âge du bronze comme une période historique est un pas pour amorcer un mouvement contraire et refuser une lecture trop restrictive d'Hérodote, traditionnellement le "père" de l'histoire. C'est, surtout, faire admettre l'aptitude de l'archéologie à faire de l'histoire et à concevoir celle-ci sur la longue durée. Travailler sur le temps de l'histoire et non sur celui de la mémoire (Le Goff 1977) comme certains semblent le souhaiter. On pourrait travailler uniquement en dates, en siècles, une autre convention. Les "périodes" constituent des boîtes plus larges et utiles (en particulier en termes de reconnaissance et d'identification) malgré leurs imperfections nombreuses. Osons donc. Au lieu d'accepter le nombre des périodes (moins de quatre), prônons leur augmentation (plus de cinq) qui donnerait une place pleine et entière aux sociétés orales les plus anciennes, sans dénaturer pour autant le travail quotidien des enquêteurs qui scrutent les signes les plus variés du passé. Assumer cette part de l'histoire sans texte conduirait, au contraire, à rendre

l'Âge du bronze plus visible. Et peut-être même, enfin, moins souvent confondu avec la période gauloise comme on le voit encore en 2011 !

Bibliographie

- Baudoin 1936** : BAUDOIN (M.) – L'inventeur de l'Âge du Bronze, *Bull. SPF*, 33, 1936, p. 318.
- Boucher de Perthes 1847-1864** : BOUCHER DE PERTHES (J.), – *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 3 volumes, Paris, 1847-64.
- Burnouf 1877** : BURNOUF (E.) – L'âge du bronze et les origines de la métallurgie. In : *Revue des Deux Mondes*, 47^e année, t. 21, mai-juin 1877, pp. 752-782.
- Boissinot 2011** : BOISSINOT (P.) (dir.) – *L'archéologie comme discipline ?* Paris, Seuil, 2011.
- Certeau 1975** : DE CERTEAU (M.) – *L'écriture de l'histoire*, Paris, 1975.
- Congrès 1874** : *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Compte-rendu de la 7^e session*, Stockholm 1874, Stockholm, 1876.
- Coye N. 1997** : COYE (N.) – *La Préhistoire en parole et en acte. Méthode et enjeux de la pratique archéologique, 1830-1950*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Coye 2005** : COYE (N.) – Remous dans le creuset des temps : la préhistoire à l'épreuve des traditions académiques (1850-1950), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 102, 2005, pp. 701-707.
- Daniel 1971** : DANIEL (G.) – From Worsaae to Childe: The Models of Prehistory". In : Contributions offered to G. Clark, dans *PPS*, XXXVII, part II, 1971, p. 140-153.
- Déchelette 1910** : DÉCHELETTE (J.) – *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique 2, l'âge du bronze*, Paris, Picard, 1910.
- Demoule 2008** : DEMOULE (J.-P.) – Avant-propos : de la modernité de l'archéologie. In : J.-P. Demoule, B. Stiegler (dir.), – *L'avenir du passé. Modernité de l'archéologie*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 5-12.
- Hamy 1906** : HAMY (T.), Matériaux pour servir à l'histoire de l'archéologie préhistorique, *Revue archéologique* 1906-1, p. 239-259, 1906-2, pp. 37-48.
- Hatt 1954** : HATT (J.J.) – De l'âge du bronze à la fin du premier âge du fer. Problèmes et perspectives de la Protohistoire française, *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 51, 1954, pp. 101-102.
- Hartog 2003** : HARTOG (F.) – *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.
- Hurel 2007** : HUREL (A.) – *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS, 2007.
- Jullian 1909** : JULLIAN (C.) –, "Les origines historiques du sol français. Leçon d'ouverture du cours d'Histoire et d'Antiquités nationales", faite au Collège de France, le 8 décembre 1909, édité par la *Revue Bleue*.
- Jullian 1910** : JULLIAN (C.) – "L'avènement du métal, Leçon d'ouverture du cours d'Histoire et d'Antiquités nationales", faite au Collège de France, le 7 décembre 1910, édité par la *Revue Bleue*.
- Jullian 1920** : JULLIAN (C.) – *Histoire de la Gaule*, t. 1, Paris, Hachette, 1920.
- Jussieu 1723** : DE JUSSIEU (A.) – Sur les pierres de foudre, les yeux de serpent, et les crapaudines. In : *Histoire et Mémoire de l'Académie Royale des Sciences, Histoire*, pp. 15-17 et Mémoires, pp. 6-9.
- Kaeser 2001** : KAESER (M.-A.) – L'internationalisation de la Préhistoire, une manœuvre tactique ? les conséquences épistémologiques de la fondation des congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. In : C. Blanckaert (dir.), *Les politiques de l'anthropologie. Discours et pratiques en France (1860-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 201-230.
- Kaeser 2004** : KAESER (M.-A.) – *L'univers du préhistorien. Science, foi et politique dans l'œuvre et la vie d'Édouard Desor (1811-1882)*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Kristiansen, Larsson 2005** : KRISTIANSSEN (K), LARSSON (Th. B.) – L'âge du Bronze, une période historique. Les relations entre Europe, Méditerranée et Proche-Orient. In : *Annales HSS*, septembre-octobre 2009, n° 5, pp. 975-1007.
- Le Goff 1977** : LE GOFF (J.) – *Histoire et mémoire*, Milan 1977, Paris, Seuil, 1986.
- Lehoërf 2009** : LEHOËRF (A.) – Les paradoxes de la Protohistoire française. In : *Annales HSS*, septembre-octobre 2009, n° 5, pp. 1107-1134.

- Lubbock 1865** : LUBBOCK (J.) – “*Prehistoric Times, as Illustrated by Ancient Remains, and the Manners and customs of Modern Savages*”.
- Mahudel 1740 OU 45** : MAHUDEL (N.) – Les Monuments les plus anciens de l'industrie des hommes, des Arts et reconnus dans les pierres de Foudres, *HMARIBL*, volume 12, pp. 163-169.
- Mortillet 1885** : MORTILLET (G.) – *Le Préhistorique*, Paris, 1885.
- Motte 1990** : MOTTE (O.) – *Camille Jullian. Les années de formation*, Rome, 1990 (Collection de l'École Française de Rome 124).
- Olivier 2009** : OLIVIER (L.) – Du musée des Antiquités nationales au Musée d'Archéologie Nationale. In : J.-P. Demoule, C. Landes (dir.), *La fabrique de l'archéologie en France*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 79-100.
- Périodes 1991** : *Périodes. La construction du temps historique, Actes du V^e colloque d'histoire au présent*, Paris, 1989, Paris, EHESS, 1991.
- Richard 2008** : RICHARD (N.) – *Inventer la préhistoire. Les débuts de l'archéologie préhistoriques en France*, Paris, 2008.
- Ricœur 1983-1985** : RICCEUR (P.) *Temps et récit*. 1, *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil, 1983 ; 2. *La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil, 1984 ; 3. *Le temps raconté*, Paris, Seuil, 1985.
- Rowley-Conwy 2007** : ROWLEY-CONWY (P.) – *From Genesis to Prehistory. The archaeological Three Age System and its reception in Denmark, Britain, and Ireland*, Oxford UP, 2007.
- Sabdars 1993** : SABDARS (N. K.) – *Bronze Age cultures in France*, Cambridge, 1957.
- Schnapp 1993** : SCHNAPP (A.) – *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, Carré, 1993.
- Semonsut 2010** : SEMONSUT (P.) – Le Néolithique des historiens. Place et image du Néolithique dans les manuels scolaires en France dans la seconde moitié du XX^e siècle. In : S. A. de Beaune (dir.), *Écrire le passé. La fabrique de la préhistoire et de l'histoire à travers les siècles*, Paris, 2010, pp. 261-271.
- Van Andringa 2001** : VAN ANDRINGA (W.) – Camille Jullian et l'archéologie de la Gaule. In : *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle de la science à l'imaginaire*. Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2001, pp. 89-95.
- Veyne 1971** : VEYNE (P.) – *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.
- Vogt 1868** : VOGT (C.) – “Discours”. In : *Congrès international d'Anthropologie et d'archéologie préhistorique*, Paris, 1867, Paris, Reinwald, 1868, p. 55-59.